

## Cadre historique

La première législation contre la pratique du mariage plural fut entreprise dix ans après que la doctrine eut été officiellement annoncée le 29 août 1852 par Orson Pratt (voir Cadre historique de D&A 132). Stephen Harding, gouverneur du territoire d'Utah, put amener Justin R. Morrill du Vermont à présenter une proposition de loi au Congrès. La loi fut signée le 8 juillet 1862 par le président Abraham Lincoln. La loi contre la polygamie de 1862 «définissait le mariage plural comme étant de la bigamie et rendait le fait de contracter pareil mariage punissable d'une amende de 500 dollars et d'un emprisonnement de cinq ans» (Smith, *L'Essentiel de l'histoire de l'Église*, p. 432). Cette loi fut le début de toute une législation antimormone introduite au cours des 25 années suivantes dont la plus grande partie ne fut jamais passée (voir Roberts, *Comprehensive History of the Church*, 5:433–441; 610:11).

En 1874, l'Église décida de prendre en charge un cas pour mettre à l'épreuve la validité de la loi de 1862. George C. Bates, procureur des États-Unis pour l'Utah, et George Q. Cannon furent les personnes principalement responsables de cette idée. Les dirigeants de l'Église croyaient fermement que la Cour suprême déclarerait la loi inconstitutionnelle puisqu'elle empiétait sur les dispositions de la Constitution en matière de liberté de religion. La Première Présidence demanda à George Reynolds de se présenter pour cette affaire qui devait faire jurisprudence, et il fournit les preuves nécessaires pour assurer sa condamnation. Le 5 mai 1879, la Cour suprême des États-Unis rendit son jugement contre Reynolds. Elle conclut que bien que la liberté religieuse fût protégée par le premier amendement de la Constitution, celui-ci ne donnait pas à quelqu'un le droit de commettre des actes immoraux ou criminels approuvés par la doctrine religieuse.

Une fois que le caractère constitutionnel de la loi de 1862 eut été confirmé par la plus haute autorité juridique du pays, les persécutions contre ceux qui pratiquaient le mariage plural devinrent plus acharnées. En mars 1882, le Congrès passa la loi Edmunds. Cette loi privait de leurs droits civiques ceux qui pratiquaient le mariage plural, ce qui leur interdisait l'accès à tout office ou fonction publics (voir Smith, *L'essentiel de l'histoire de l'Église*, pp. 482,83). Cinq ans plus tard, en mars 1887, le Congrès passa la loi Edmunds-Tucker. Cette loi dissolvait l'Église, supprimait le Fonds perpétuel d'émigration, donnait les biens de l'Église au gouvernement pour le profit des écoles publiques de l'Utah et mettait fin au suffrage des femmes.

Pendant ces années éprouvantes, le président John Taylor mourut dans la clandestinité le 25 juillet 1887, à Kaysville (Utah), et la présidence de l'Église revint à Wilford Woodruff.

Un an au moins avant la publication du manifeste en 1890, le président Wilford Woodruff avait interdit l'accomplissement de mariages pluraux dans la mai-

son des dotations (voir Clark, *Messages of the First Presidency*, 3:193). Mais cette interdiction ne fut pas publiée.

Le fait de ne pas informer les ennemis de l'Église de ce que la célébration de nouveaux mariages pluraux avait été arrêtée fut un objet de préoccupation pour beaucoup de saints, comme l'expliqua le président George Q. Cannon : «On a fait appel des centaines de fois, je pourrais le dire, au président Woodruff et à d'autres parmi nous. Je peux dire en ce qui me concerne que l'on m'a demandé des dizaines de fois d'annoncer quelque chose. Certains de nos frères dirigeants ont dit : 'Puisque nous avons cessé de permettre que des mariages pluraux soient célébrés, pourquoi ne pouvons-nous pas en profiter ? Pourquoi ne pouvons-nous pas le dire au monde de manière à en profiter ? Nos ennemis affirment constamment que nous pratiquons cela en secret et que nous sommes malhonnêtes et coupables de fraude. Or, si nous avons réellement mis fin à la pratique de donner à des hommes la permission de prendre plus d'une femme, pourquoi le monde ne le saurait-il pas et n'en profiterions-nous pas ?' Ces réflexions nous ont été faites à de multiples reprises. Mais l'Esprit ne nous a jamais fait savoir qu'il fallait le faire. Nous avons attendu que le Seigneur agisse en la matière» (dans *Millennial Star*, 24 novembre 1890, p. 737.)

Le 24 septembre 1890, le président Wilford Woodruff se réunit avec le Collège des douze apôtres et ses deux conseillers «à propos d'un sujet important». Le 25, le président Woodruff écrivit : «Je suis arrivé à un point de l'histoire de ma vie comme président de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours où je me trouve dans la nécessité d'agir pour le salut temporel de l'Église. Le gouvernement des États-Unis a pris position et a passé des lois pour détruire les saints des derniers jours à propos de la polygamie ou ordre patriarcal de mariage; et après avoir prié le Seigneur et me sentant inspiré, j'ai publié la déclaration suivante, le Manifeste qui mettait fin au mariage plural, et que soutiennent mes conseillers et les douze apôtres. [Suit le Manifeste]» (dans Clark, *Messages of the First Presidency*, 3:192).

La conférence générale se réunit le 4 octobre 1890 et le troisième jour, le 6 octobre, Lorenzo Snow, président du Collège des Douze, présenta le Manifeste à l'assemblée de l'Église. Il fut accepté unanimement.

Certains prétendirent cependant que le président Woodruff avait cédé aux pressions et que le Seigneur n'avait pas vraiment révélé que le mariage plural devait cesser. Le fait que cette déclaration ne spécifiait pas que c'était à la suite d'une révélation qu'il était mis fin à la pratique, semblait alimenter la critique. Une année plus tard, lors d'une conférence trimestrielle tenue à Brigham City (Utah), le président Woodruff dit pourquoi il avait pris la décision de mettre fin à la pratique du mariage plural :

«J'ai eu quelques révélations récemment, et des révélations qui étaient pour moi très importantes, et je

... Accept the Manifesto!

### THE VOTE UNANIMOUS

... Cannon Gives His Reason...

... WOODRUFF SPEAKS.

#### Le Manifeste a mis fin à la pratique du mariage plural

vais vous dire ce que le Seigneur m'a dit. Laissez-moi attirer votre attention sur ce que l'on appelle le Manifeste. Le Seigneur m'a dit par révélation qu'il y a beaucoup de membres de l'Église dans tout Sion qui sont tellement éprouvés dans leur cœur à cause de ce Manifeste et aussi à cause du témoignage de la présidence de l'Église et des apôtres devant le juge de la cour d'équité. Depuis que j'ai reçu cette révélation, j'entends dire que beaucoup sont mis à l'épreuve en ceci, et pourtant avant cela je n'avais pas particulièrement entendu dire qu'il y en eût. Or le Seigneur m'a commandé de faire une chose et j'ai rempli ce commandement dimanche dernier à la conférence à Brigham City, et je vais faire la même chose ici aujourd'hui. Le Seigneur m'a dit de poser une question aux saints des derniers jours et il m'a dit aussi que s'ils écoutaient ce que je leur disais et répondaient à la question qui leur était posée par l'Esprit et le pouvoir de Dieu, ils répondraient tous la même chose et ils croiraient tous la même chose à propos de cette affaire.

«La question est celle-ci : quelle est la chose la plus sage que les saints des derniers jours puissent faire : continuer à essayer de pratiquer le mariage plural alors que les lois du pays sont contre lui et avec l'opposition de soixante millions de personnes, et ce, au prix de la confiscation et de la perte de tous les temples, de l'arrêt de toutes les ordonnances qui s'y font tant pour les vivants que pour les morts et l'emprisonnement de la Première Présidence et des Douze et des chefs de famille de l'Église et la confiscation des biens du peuple (toutes choses qui en elles-mêmes mettraient fin à la pratique), ou, après avoir fait et souffert comme nous l'avons fait en respectant ce principe, cesser la pratique et nous soumettre à la loi et, ce faisant, laisser les prophètes, les apôtres et les pères chez eux pour qu'ils puissent instruire le peuple et vaquer aux devoirs de l'Église et aussi laisser les temples entre les mains des saints pour qu'ils puissent accomplir les

ordonnances de l'Évangile pour les vivants et pour les morts ?

«Le Seigneur m'a montré par la vision et la révélation ce qui se produirait si nous ne cessions cette pratique. Si nous n'y avons pas mis fin, vous n'auriez pas besoin de frère Merrill, de frère Edlefsen, de frère Roskelley, de frère Leishman ni d'aucun des hommes de ce temple de Logan : car toutes les ordonnances seraient arrêtées dans tout le pays de Sion. La confusion régnerait dans tout Israël, et beaucoup d'hommes seraient faits prisonniers. Ce malheur aurait frappé l'Église tout entière, et nous aurions été obligés de mettre un terme à cette pratique. La question est donc de savoir si elle devait être arrêtée de cette manière, ou de la manière que le Seigneur nous a manifestée, et laisser nos prophètes et nos apôtres et nos pères libres, et les temples entre les mains du peuple, de manière que les morts puissent être rachetés? . . .

«J'ai vu très exactement ce qui se produirait si on ne faisait pas quelque chose. Il y a longtemps que j'ai cet esprit en moi. Mais je veux dire ceci : j'aurais laissé tous les temples sortir de nos mains, je serais allé en prison moi-même et j'y aurais laissé aller tous les autres hommes, si le Dieu du ciel ne m'avait pas commandé de faire ce que j'ai fait ; et lorsque l'heure fut venue où il me fut ordonné de le faire, tout était clair pour moi. J'allai devant le Seigneur, et j'écrivis ce que le Seigneur me dit d'écrire. Je le présentai à mes frères, des hommes forts comme frère George Q. Cannon, frère Joseph F. Smith et les douze apôtres. Je pourrais aussi bien entreprendre de détourner de son chemin une armée, bannières au vent, que de les détourner d'une voie qu'ils considéreraient être juste. Ces hommes furent d'accord avec moi, et dix mille saints des derniers jours furent également d'accord avec moi. . . Pourquoi? Parce que nous étions poussés à le faire par l'Esprit de Dieu et par les révélations de Jésus-Christ» (*Discourses of Wilford Woodruff*, pp. 214-16).

Certains membres de l'Église continuèrent à pratiquer le mariage plural en dehors des frontières des États-Unis. Beaucoup allèrent s'installer au Mexique, par exemple, de manière à ne pas devoir mettre fin à leurs mariages. Certains se dirent que les nouveaux mariages pluraux pouvaient être accomplis en dehors des États-Unis. Finalement le 8 juin 1900 le président Lorenzo Snow, qui avait succédé au président Woodruff, déclara : «L'Église a positivement abandonné la pratique de la polygamie, ou la célébration de mariages pluraux dans cet État et dans tous les autres États, et aucun membre ni officier de l'Église n'a une quelconque autorité pour accomplir un mariage plural ou en contracter un» (dans «Slanders Are Refuted by First Presidency» [La Première Présidence réfute les calomnies], *Millennial Star*, 4 mai 1911, p. 275).

D'autres qui refusèrent de suivre les commandements du Seigneur prétendirent que le Manifeste ne fut publié qu'à des fins de relations publiques et que les dirigeants de l'Église continuaient à accomplir des mariages et à soutenir la pratique en secret. Pour mettre fin à ces mensonges hérétiques, le président Joseph F. Smith, successeur du président Lorenzo Snow, fit la déclaration officielle suivante en conférence générale :

«Je vais maintenant vous présenter un sujet inhabituel, et je le fais parce que je suis convaincu que c'est la chose à faire. J'ai pris la liberté d'écrire ce que je

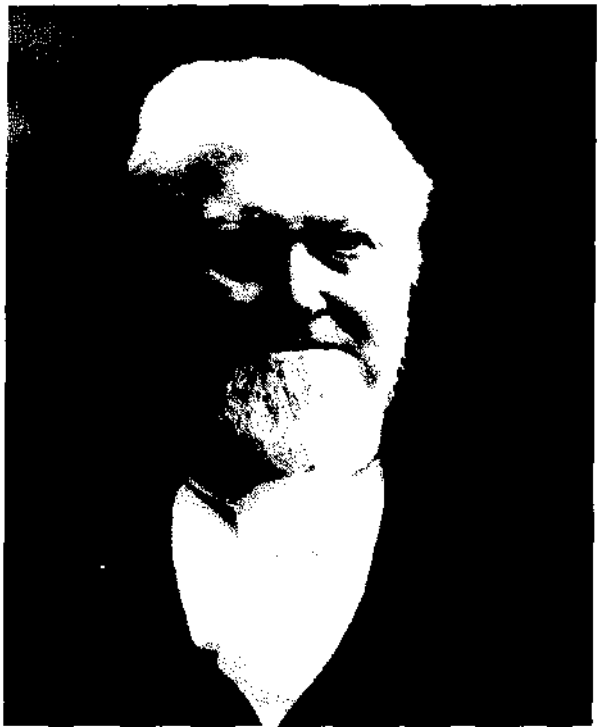
souhaite présenter afin de pouvoir vous dire les termes exacts que j'aimerais que vous entendiez afin qu'on ne se méprenne pas sur mes paroles et qu'on ne les cite pas de travers. Je présente ceci au vote de la conférence :

«Etant donné que de nombreux bruits circulent selon lesquels des mariages pluraux ont été contractés à l'encontre de la déclaration officielle du président Woodruff du 26 septembre 1890, communément appelée le Manifeste, qui fut publiée par le président Woodruff et adoptée par l'Église lors de sa conférence générale du 6 octobre 1890, qui interdisait tout mariage violant la loi du pays, moi, Joseph F. Smith, président de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, affirme et déclare par la présente qu'aucun mariage de ce genre n'a été célébré avec l'approbation, le consentement ou la connaissance de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours et

«J'annonce par la présente que tout mariage de ce genre est interdit et que si un officier ou un membre de l'Église prend sur lui de célébrer ou de contracter un mariage de ce genre, il sera considéré comme étant en transgression contre l'Église et sera passible d'être traité conformément aux règles de ladite Église et d'en être excommunié» (dans Conference Report, avril 1904, p. 75).

Sept ans plus tard, le président Joseph F. Smith mettait de nouveau l'accent sur la position de l'Église :

«Autre chose encore, comme nous l'avons annoncé dans les précédentes conférences, comme cela a été annoncé par le président Woodruff, comme cela a été annoncé par le président Snow et comme cela a été de nouveau annoncé par moi et par mes frères et confirmé par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, les mariages pluraux ont cessé dans l'Église. Il n'est pas un seul homme aujourd'hui dans notre Église ni ailleurs en dehors d'elle qui ait l'autorité de célébrer un mariage plural, pas un seul! Il n'y a pas d'hommes ni de femmes dans l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours qui soient autori-



*Wilford Woodruff a donné le Manifeste après avoir reçu la volonté du Seigneur par révélation*

sés à contracter un mariage plural. Ce n'est pas permis et nous nous sommes efforcés au maximum de nos capacités d'empêcher les hommes de se laisser induire par quelque comploter à se mettre dans une situation regrettable qui est interdite par les conférences et par la voix de l'Église, situation qui, du moins dans une certaine mesure, a valu le blâme au peuple» (dans Conference Report, avril 1911, p. 8).

Depuis lors tous les présidents de l'Église répètent cette prise de position et déclarent que la doctrine de l'Église est opposée à la pratique du mariage plural.